

## Les TPE veulent plus de flexibilité sur le Code du travail



**Odile OLIVIER**  
Dirigeante de  
Petite-Entreprise.net

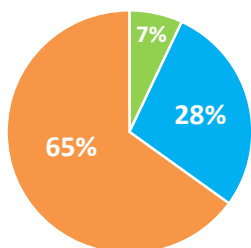
Si près des 2/3 des dirigeants de TPE (65%) s'accordent sur le fait que le Code du travail protège à la fois le chef d'entreprise et le salarié, 58% des interrogés admettent qu'ils ont peur d'embaucher en CDI. À parts quasi égales, les «petits patrons» (52%) aimeraient pouvoir être plus libres d'embaucher ou de licencier dans leur entreprise, selon le rythme de leur activité. Les difficultés liées à l'embauche représentent le 3<sup>ème</sup> frein au développement de l'entreprise (19%), selon les dirigeants, après l'accès difficile au financement (37%) et la faiblesse de la demande (27%). Ainsi, 37% des patrons indiquent que la priorité est d'apporter plus de liberté sur la mise en œuvre du contrat de travail avec leurs salariés. Dans l'esprit, le dirigeant souhaite un contrat qui facilite d'abord l'embauche (22%) avant de faciliter le licenciement (10%).

Enquête téléphonique auprès de 100 créateurs d'entreprise et dirigeants de TPE-PME interrogés du 22/10/2015 au 09/11/2015

### Le salarié mieux protégé que le dirigeant par le Code du travail

Aujourd'hui, pensez-vous que le Code du travail protège :

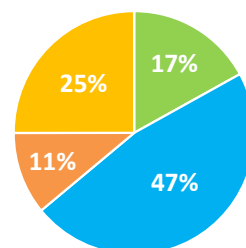
- Davantage le chef d'entreprise
- Davantage le salarié
- Les deux, autant l'un que l'autre



### Les dirigeants hésitent à embaucher en CDI

« J'ai peur d'embaucher quelqu'un en CDI »

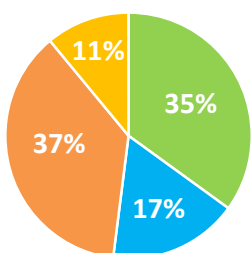
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord



### Davantage de flexibilité à l'embauche

« Je souhaiterais pouvoir embaucher ou débaucher à tout moment, selon l'activité de l'entreprise »

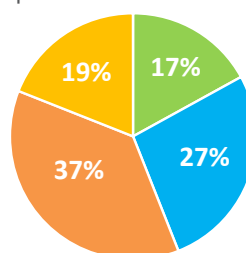
- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord



### La peur d'embaucher reste un frein au développement

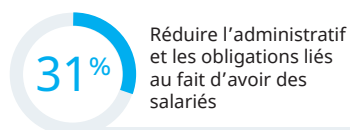
Quel est le premier frein au développement de votre entreprise ?

- Le manque de ressources qualifiées
- La faible demande, les carnets de commande trop faibles
- L'accès difficile au financement pour investir
- La peur d'embaucher



### L'idéal ? Un contrat modulable avec le salarié

Quelle est la priorité, d'après vous, concernant le Code du travail ?



Dans les 3 prochains mois, comptez-vous investir ?

18%

38%

44%

Embaucher ?

8%

37%

55%

Sur 10, quel est votre moral ?

Moyenne sur 100 réponses

5,72